



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACA
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACA**



**CB/33/1/Rev.1
7 septembre 2016**

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉCONOMIE CACAÏÈRE MONDIALE

Trente-troisième réunion

Hôtel Holiday Inn, Londres, lundi 26 septembre 2016, 9h30–18 h

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport de la troisième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC3)
4. Fonds mondial pour la durabilité cacaoyère
5. Conférence internationale sur la recherche cacaoyère
6. Impact du récent séisme sur le secteur cacaoyer en Équateur
7. Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda global du cacao et indicateurs de performance clés (KPI) pour le cacao
8. Modifications envisagées des limites maximales de résidus (LMR) pour le Métalaxyl et le Métalaxyl M dans la législation de l'Union européenne (UE)
9. Groupe de travail conjoint ECA/CAOBISCO/FCC sur la qualité et la productivité du cacao : mises à jour
10. Élection du Président et du Vice-Président pour les années cacaoyères 2016/2017 et 2017/2018
11. Questions diverses
12. Date et lieu de la prochaine réunion

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La trente-troisième réunion de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale sera ouverte par son Président, M. Iván Ontaneda Berrú (Équateur).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La Commission se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

3. RAPPORT DE LA TROISIÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO (WCC3)

La Commission examinera le rapport de la troisième édition de la Conférence mondiale sur le cacao (WCC3), qui a eu lieu du 22 au 25 mai 2016 à Bávaro, Punta Cana République dominicaine, sur l'aimable invitation du gouvernement, en référence au document ICC/94/5.

La Commission sera également invitée à discuter de la *Déclaration de Bávaro sur le cacao* et à émettre des conseils sur les actions et initiatives ultérieures à mettre en œuvre.

4. FONDS MONDIAL POUR LA DURABILITÉ CACAOYÈRE

Le groupe de travail constitué par la Commission à sa 32^e réunion à Bávaro en mai 2016 pour examiner la version provisoire de l'étude sur un Fonds mondial pour la durabilité cacaoyère présentera un rapport sur ses recommandations en référence au document CB/33/2, afin de déterminer les prochaines mesures à prendre.

5. CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RECHERCHE CACAOYÈRE

Comme convenu à sa 32^e réunion en République dominicaine, la Commission examinera les modalités d'organisation d'une Conférence internationale sur la recherche cacaoyère sous la conduite de l'ICCO.

6. IMPACT DU RÉCENT SÉISME SUR LE SECTEUR CACAOYER EN ÉQUATEUR

La Commission assistera à une intervention de M. Juan Pablo Zuñiga, Président d'ANECACAO, sur les perspectives du secteur cacaoyer en Équateur après le séisme dévastateur qui a frappé le pays le 16 avril 2016.

7. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA GLOBAL DU CACAO ET INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (KPI) POUR LE CACAO

À sa 31^e réunion en septembre 2015, la Commission a examiné les résultats d'une enquête menée par le secrétariat pour rassembler des informations des principales institutions et entreprises sur les progrès effectués dans la mise en œuvre des actions recommandées dans l'*Agenda global du cacao*, arrêté à la première Conférence mondiale sur le cacao (WCC1) à Abidjan, Côte d'Ivoire, en novembre 2012. Cependant, il a été souligné que les informations recueillies étaient

insuffisantes pour élaborer un rapport pertinent sur les progrès réalisés et que des KPI étaient nécessaires pour mesurer les progrès. Par la suite, à la troisième Conférence mondiale sur le cacao (WCC3), il a été recommandé à l'ICCO d'effectuer une revue des KPI existants dans l'ensemble de la filière cacao. À cet égard, les KPI élaborés pour les rapports sur les initiatives de durabilité CocoaAction en Côte d'Ivoire et au Ghana pourraient servir de point de départ.

La Commission assistera à une intervention d'un représentant de la WCF sur les KPI actuellement établis pour mesurer les progrès vers la durabilité de la chaîne de valeur du cacao dans les activités menées dans le cadre de CocoaAction. Cela servira de base aux discussions et aux recommandations sur l'identification de KPI et sur les étapes suivantes pour mieux suivre et évaluer les progrès de la mise en œuvre de l'*Agenda global du cacao* pour une économie cacaoyère plus durable.

8. MODIFICATIONS ENVISAGÉES DES LIMITES MAXIMALES DE RÉSIDUS (LMR) POUR LE MÉTALAXYL ET LE MÉTALAXYL M DANS LA LÉGISLATION DE L'UNION EUROPÉENNE (UE)

La Commission examinera le projet de modification des limites maximales de résidus (LMR) pour le Métalaxyl et le Métalaxyl M dans la législation de l'Union européenne (UE), en référence au document ED(MEM) 1009, et émettra une recommandation selon que de besoin.

9. GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT ECA/CAOBISCO/FCC SUR LA QUALITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ DU CACAO : MISES À JOUR

Une mise à jour sur les travaux du Groupe de travail conjoint ECA/CAOBISCO/FCC sur la qualité et la productivité du cacao sera présentée à la Commission, qui examinera l'évolution récente des questions sanitaires et phytosanitaires liées au cacao.

10. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT POUR LES ANNÉES CACAOYÈRES 2016/2017 ET 2017/2018

La Commission élira son Président et son Vice-président pour les années cacaoyères 2016/2017 et 2017/2018.

À noter que pour les années cacaoyères 2016/2017 et 2017/2018, le Président doit venir d'un pays Membre importateur et le Vice-Président d'un pays Membre exportateur.

11. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La Commission déterminera la date et le lieu de sa prochaine réunion, qui coïncidera avec les réunions du Conseil international du cacao et de ses organes subsidiaires à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en avril 2017.